



PROCÈS-VERBAL N° 18 Réunion électronique du 05/12/2022

Présents : LAULGANET Roselyne, MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.org) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi 7 Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h00
U18	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

U7 – U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique :

U7 : Samedi 10h00,

U9 : Samedi 13h30.

Livrets de Pratique en ligne :

Les livrets de pratiques U7-U9 sont en ligne sur le site du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et les dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation et l'accueil des plus jeunes.

Important : merci de respecter l'horaire officiel des plateaux. Si toutefois pour des raisons d'organisation vous devez changer l'horaire, il faut impérativement avoir l'accord de l'ensemble des participants, un seul refus et le plateau doit se dérouler à l'horaire officiel quitte à changer le lieu du déroulement en accord avec les clubs et en informant tout le monde. En aucun cas on doit priver un club de rencontres. Merci pour le respect de tous.

U8/U9

Pour la phase printemps : Vous pouvez vous inscrire sur FOOTCLUBS, dans la rubrique compétitions, engagement, catégorie/ football d'animation, engager une équipe et vous pourrez choisir votre niveau de pratique (Promotion-Espoir et Bourgeon) jusqu'au 15 décembre 2022. Cet engagement est gratuit.

Date prochains plateaux U9 : samedi 10 décembre à 13h30

Merci de penser à nous envoyer la fiche plateau.

U6/U7

Date prochains plateaux U7 : samedi 10 décembre à 10h

Merci de penser à nous envoyer la fiche plateau.

Nous rappelons aussi que les enfants de moins de 5 ans ne peuvent pas participer aux plateaux, en cas d'accident l'enfant n'est pas couvert.

U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

LIVRETS DE PRATIQUE EN LIGNE : Les livrets de pratiques U11 sont en ligne sur le site internet du District. Merci de prendre connaissance du contenu, référence pour nos organisations de pratique. Les éducateurs et dirigeants y trouveront le nécessaire pour l'organisation de l'accueil des jeunes joueurs et joueuses.

HORAIRES: Merci de respecter l'horaire officiel des plateaux. Si toutefois pour des raisons d'organisation vous devez changer l'horaire, il faut impérativement avoir l'accord de l'ensemble des participants, un seul refus et le plateau doit se dérouler à l'horaire officiel quitte à changer le lieu du déroulement en accord avec les clubs et en informant tout le monde. En aucun cas on doit priver un club de rencontres. Merci pour le respect de tous.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

Nous enregistrons dès maintenant les desideratas des clubs pour le déroulement de la 2^e phase de la saison qui débutera le 28 janvier 2023. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1^{ère} phase feront parvenir leurs souhaits avant le 18 décembre 2022, par mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

Désiderata reçus : CO CHATEAUNEUF DU RHONE, FC CHATELET, AS CORNAS, FC DIOIS, FC HERMITAGE, ES MALISSARD, FA MELAS LE TEIL, OL SALAISE RHODIA, AS SUD ARDECHE, AS VALLEE DOUX, VALLIS AUREA FOOT.

RAPPEL IMPORTANT :

De trop nombreuses feuilles de plateau sont insuffisamment remplies. Les clubs doivent appliquer la rigueur nécessaire au renseignement de ces documents.

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Date prochains plateaux : Samedi 10 Décembre 2022 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

1^{ère} Phase :

Si un club souhaite faire une modification de match, celle-ci doit être effectuée via une demande de modification dans Footclub (Menu Compétition → Rencontres → Choix de la catégorie, date et équipe ; sélectionner le match à modifier et cliquer sur « Saisir une demande de modification ») à minima 12 jours avant la rencontre. Nous vous conseillons de vous rapprocher du club adverse au préalable pour que votre demande de modification soit acceptée par celui-ci dans Footclubs pour une homologation rapide.

Les matchs U13 sont tous soumis à la FMI. Merci aux clubs de se mettre en conformité et de créer un utilisateur footclubs U13 ayant droit FMI sur toute la catégorie U13 si ce n'est déjà fait.

Pour information, le taux de FMI réalisées ces 3 premières journées est :

Niveaux	1 ^{ère} Journée 12/11/22	2 ^{ème} Journée 19/11/22	3 ^{ème} Journée 26/11/22
D1	66 %	92%	100 %
D2	58%	83%	100 %
D3	61%	89%	95 %
D4	55%	67%	82 %
D5	38%	83%	89 %
D6	33%	67%	71 %

Merci de continuer à faire que ce taux progresse jusqu'à 100% quel que soit le niveau !

➤ Rappel D1 :

Les clubs qui représenteront le District pour le Critérium LAURA Foot qui se déroulera au Printemps 2023 seront Labellisés ou engagés dans le processus de labellisation.

Festival PITCH U13 :

Samedi 17 décembre 2022 à 13h30

Constitution des poules page suivante.

Coupe Charles André U13 :

Samedi 17 Décembre 2022 à 13H30.

Constitution des poules ci-dessous.



POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
Sarras Sports Ent.S. 1	St Jean Muzols 1	Fc Plateau Ardechois 1	U.S. Val D'Ay 1
O Salaise Rhodia 2	O Salaise Rhodia 1	Pont La Roche Us 1	St Donat Am.S. 2
Fc Du Chatelet 1	As Du Dolon 1	Foot Mt Pilat 1	Davezieux Us 2
Ent.Bourg Argental 1	Hermitage Fc 1	Davezieux Us 1	Chavanay A.S. 1

POULE 5	POULE 6	POULE 7	POULE 8
St Donat Am.S. 1	Tournon Tain 1	Crest Aouste 1	As Veore Montoisson 1
U.S Chanas Serrieres 1	Vallis Aurea Foot 1	Centre Ardeche O. 1	E.S. Beaumonteleger 2
Ent. Vallee Galaure 1	Romans Ps 1	Bg Valence Fc 1	Valence Fc 1
Vallis Aurea Foot 2	Js Livron 1	Eyrieux Embroye 2	Cornas A.S. 2

POULE 9	POULE 10	POULE 11	POULE 12
Malissard Et.S. 1	Montmeyran Us 1	Diois Fc 1	Rhone Crussol 07 2
Hostun 2	Cornas A.S. 1	Js Livron 2	O. Valence 1
Portes Les Val Fc 1	Rhone Crussol 07 1	St Marcel Val As 1	Valence Fc 2
Mours St Eusebe 2	O. Valence 2	Alixan F.C. 1	Montelier Us 1

POULE 13	POULE 14	POULE 15	POULE 16
Bg St And. Sc 1	Montelimar Us 2	Rhone Vallees Fc 1	U.S. Bas Vivarais 1
Jeunes De Vinezac 1	Sud Ardeche F Av. 2	Vallon Pont D'Arc 1	Montelimar Us 1
Sud Ardeche F Av. 1	Pierrelatte 1	Pierrelatte 2	Montelimar Fc 2
Ruomsois Olympique 1	Montelimar Fc 1	As Berg Helvie 1	Chateauneuf Rhone 2

POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU

Mis à jour le 19/11/2022 19:27



COUPE CHARLES ANDRE U13 - Tour de Cadrage

Samedi 17 Décembre 2022 à 13H30



POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
Fc Du Chatelet 2	Hteriv Gr Ser 1	Davezieux Us 3	Bg Valence Fc 3
Felines St Cyr 2	Clonas Us 2 Vallons 1	O Salaise Rhodia 3	O. Valence 5
Chavanay A.S. 2	Foot Mt Pilat 2	Mauves R.C. 2	Ch.S.Isere 1
Ent. Vallee Galaure 2	U.S. Val D'Ay 2	Ent.Bg Argental Scp 2	Rhone Crussol 07 4

POULE 5	POULE 6	POULE 7	POULE 8
E.S. Beaumonteleger 1	Chat.Goubet 2	Eyrieux Embroye 3	Chabeuil F.C. 2
As Veore Montoisson 3	F.C. Cheylarois 1	Rhone Crussol 07 3	O. Valence 3
Bg Valence Fc 2	St Marcel Val As 2	Diois Fc 2	E.A. Montvendre 1
Romans Ps 2	Chomerac Ent. 1	Chabeuil F.C. 1	As Veore Montoisson 2

POULE 9	POULE 10	POULE 11
Vallee Jabron U.S. 2	Valdaine F.C. 1	Athletic Foot Ceven 1
Sud Ardeche F Av. 3	Ancone Us 1	Montelimar Fc 3
Portes Htes Cevennes 1	Bg St And. Sc 2	U.S. Bas Vivarais 2
Tricastin Fc 1	Montelimar Us 3	Vallee Jabron U.S. 1

POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU DE COUPE.

Mis à jour le

04/12/2022 19:46

LES EQUIPES QUALIFIEES POUR LE TOUR SUIVANT SONT :

Felines St Cyr 1	Fc Peageois 1	Chateauneuf Rhone 1
Annonay Fc 1	Mours St Eusebe 3	Sud Ardeche F Av. 4
Ent. Vallee Galaure 3	O. Valence 4	
Ent. St Alban Roiff. 1	Os Vallee Ouveze 1	

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de licences et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/32c93a04323f31537cb9da0c30799f6c.pdf>

pour la feuille de licences Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/6dc71e2c837f54d8009e5942865b5818.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

U15

Responsable : Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Les rencontres en retard non encore jouées sont recalées dans l'outil de gestion des compétitions.
Les clubs sont priés de consulter leurs calendriers respectifs.

U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

La saisie du résultat de votre rencontre U18 doit s'effectuer dans les 24h qui suivent.

Le calendrier de la phase Brassage ne laisse pas de dates libres jusqu'à la fin de la 1^{ère} phase. Les rencontres reportées n'ont pas pu être programmées. Le nombre de rencontres reportées est conséquent du fait des intempéries.

Afin d'aérer le calendrier U18 Brassage, il est décidé, de reculer la dernière journée de Brassage au 07 janvier 2023. De ce fait, la journée du 17 décembre devient une journée de récupération. Cependant, si deux équipes qui doivent s'affronter, souhaitent jouer un mercredi soir, elles sont autorisées. Il suffit de prévenir la commission des jeunes et d'avoir une installation sportive permettant la pratique nocturne.

Rencontres reportées :

- En 18D1 :
 - AS SUD ARDECHE 1 / U. MONTELIMAR S 1 au 14/01/2023.
 - ENT VAL JAB FC VALDAINE 1 / PORTES LES VALENCE 1 au 14/01/2023.

- En U18D2 :
 - DAVEZIEUX US 2/ GF HERMITAGE TOURNON 1 au 17/12/2022
 - AS SURD ARDECHE 2 / ASF PIERRELATTE 1 au 17/12/2022
 - FC PLATEAU ARDECHOIS 1 / HTRIVES GD SERRE 1 au 17/12/2023
 - MOURS ST EUSEBE 2 / FC MONTELIMAR 1 au 14/01/2023
 - RUOMS OL 1 / ASF PIERRELATTE 1 au 14/01/2023
 - AS CORNAS 1 / DAVEZIEUX US 2 au 14/01/2023
 - Am S DONATIENNE 1 / GF HERMIT TOURNON 1 au 14/01/2023.

- En U18 Brassage :
 - ENT. VAL.JAB FC VALDAINE 2 / US DROME PROVENCE 1 au 10/12/2022
 - ES CHOMERAC 1 / BAS VIVARAIS US 1 au 10/12/2022 à 15h00
 - SC BOURG ST ANDEOL / AS BERG HELVIE 1 au 10/12/2022
 - MONTELIER US / JS LIVRON au 10/12/2022
 - AV S ROIFFIEUX 1 / ENT BOURG ARGENTAL 1 au 10/12/2022
 - AS DU DOLON 1 / ENT S NORD DROME 2 au 10/12/2022
 - HOSTUN 1 / AS ST MARCELLOISE au 10/12/2022
 - VALLEE DU DOUX A 1 / US 2 VALLONS 1 au 10/12/2022
 - US PEYRINNOISE 1 / AS VALENSOLLES 1 au 10/12/2022
 - ENT FCP-PSR 1 / US MONTMEYRAN 1 au 10/12/2022
 - FC CHABEUIL 1 / CHATUZANGE LE GOUBET 1 au 10/12/2022
 - ENT USJM-OSM 1 / AS SURD ARDECHE 3 au 10/12/2022
 - DIOIS FC 1 / ENT MEYSSE ROCH MELAS 1 au 10/12/2022
 - BOURG ST ANDEOL SC 1 / ENT S CHOMERAC 2 au 14/12/2022
 - AS CANCOISEVILLEV 1 / AV S ROIFFIEUX 1 au 17/12/2022
 - AS DOLON 1 / ST CYR FCF 2 au 17/12/2022
 - ENT NORD DROME 2 / ENT BOURG ARGENTAL au 17/12/2022

- AS CORNAS 2 / HOSTUN 1 au 17/12/2022 au 17/12/2022
- JOYEUSE ST PAUL 1 / CENTRE ARDECHE OL 2 au 17/12/2022

- En Coupe U18 1^{er} tour :
 - CENTRE ARDECHE OL 2 / ENT AS VEORE MONTOISON-AS BEAUMONTELEGER au 10/12/2022
 - US VAL D D'AY 1 / ENT NORD DROME 2 au 17/12/2022.
 - CENTRE ARDECHE OL 1 / ENT S CHOMERAC 1 au 14/01/2023.

TRANSITION SAISON 2022-23 vers SAISON 2023-24

Comme voté lors de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du 07 Septembre 2022 à Valence, les compétitions U18 vont s'effacer au profit de la mise en place de compétitions U17 d'une part, et de compétitions U20 d'autre part.

La situation sportive U18 à l'issue de la saison 2022-23, alimentera les différents niveaux (D1, D2 et Brassage) des compétitions U17, mais également des compétitions U20. Les clubs seront donc pré-engagés dans l'application FOOTCLUBS et valideront leurs engagements selon le processus habituels avec des dates limites comme à l'accoutumée (aux alentours du 15 Juillet 2023 pour les D1 et D2, et du 15 Aout 2023 pour le niveau Brassage).

Le tableau des modalités est présenté dans le document support en ligne sur le site du District en rubrique Documents → Documents compétitions → Jeunes.